



Dompierre « Mag »

Numéro 14 — décembre 2020

Dans ce numéro :

Le mot du maire	1
Evènements, faits divers, infos Dompierre	2
Nouvelles entreprises au village	3
La sécurité au village	4-5
Intercommunalités. Terre d'Emeraude,	6
Intercommunalités Sivom, ASA du Chanois, Etat Civil	7
Informations utiles	8

Ce magazine est votre magazine. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, observations, critiques peut-être?

Directeur de la publication: Guy Pietriga, Rédacteurs : Nelly Janod, Valérie Gervais, Fabienne Vernier, Collaborateurs: Jicéeffe, Secrétariat: Angélique Dumarais. Imprimé par Bernard Mourier SA: 255 Rue Victor Puiseux, 39000 Lons-le-Saunier

Dompierrois, Dompierroises, chers amis.

Nombreux sont ceux qui disent que 2020 est une année à oublier au plus vite. Est-ce aussi sûr ? Il y a aussi des raisons d'espérer. Je ne parlerai pas ici de la commune, les articles de ce numéro y sont consacrés, mais pour commencer 2021 avec un sourire, voici sept raisons de croire en l'avenir :

1) LE BREXIT : Bien sûr, c'est avec une profonde tristesse que nous voyons nos amis anglais quitter l'union européenne. Ils ont fait un choix qu'ils devront assumer et il ne nous appartient pas de les juger. Cependant, il faut bien avouer que pour la première fois depuis bien longtemps, l'Europe a parlé d'une seule voix. Comble d'ironie, son papa demande la nationalité française. Sorry, Boris ! **2) LES ELECTIONS AMERICAINES** : Celui qui se rêvait en maître du monde sombre dans le ridicule. M. Trump s'accroche à son siège comme une moule à un rocher. Refusant de reconnaître sa défaite, lâché par la grande majorité des élus républicains, Eh bien, Monsieur Trump, vous auriez dû méditer cette phrase de Corneille : « Un monarque a souvent des lois à s'imposer ; et qui veut pouvoir tout ne doit pas tout oser ». **3) UNE DEFAITE CONTRE L'ANGLETERRE** : le XV de France, battu par l'Angleterre 22-19, dans les prolongations mais les bleus ont montré un visage exceptionnel, séduisant et combatif. Je rejoindrai volontiers Fabien Galthié (sélectionneur): « Les gars ont fait honneur au maillot, ils ont mis tout ce qu'ils avaient ». La Coupe du monde de rugby à XV en 2023 aura lieu en France. Alors comme disait le regretté Roger Couderc : « allez-y les petits, poussez ! poussez ! » **4) LA COVID 19** : 2020 fut l'année des grandes inquiétudes, des morts soudaines et de notre impuissance à endiguer le

fléau. Cette crise nous a montré notre fragilité. Mais ceux qui ont fait preuve de solidarité, de compassion, d'énergie au travail dans les hospices, les hôpitaux, les écoles, les commerces, les transports, les administrations, les fermes et les ateliers, ont été admirables. La Covid 19 nous a montré nos limites, à nous d'en tirer les leçons. **5) LE POPULISME** : A y regarder de plus près, aucun des apprentis dictateurs n'a su tirer le moindre bénéfice de la crise que nous traversons : Ni M. Trump, ni M. Erdogan, ni M. Orban, ni M. Bolsonaro, ni M. Poutine, ni même M. Xi Jinping n'en sont sortis grands. **6) LA POLLUTION** : Eh oui, la qualité de l'air s'est améliorée, principalement dans les villes, et cela grâce à la baisse du trafic aérien et au... confinement. On croit rêver. S'ajoute le retour du thon géant près des côtes bretonnes. (Toujours celui-là que nos amis anglais n'auront pas). **7) VIVRE EN FRANCE** : Vivre dans un mouchoir de poche où coexistent des flamants roses et des phoques moines, des palmiers et des sapins, des radicaux-socialistes et des Républicains, des choucroutes, des cassoulets, des pizzas et des fruits de mer, du couscous et de la paella, 248 variétés de fromages, selon le Général, la mer à la montagne, la montagne à la mer, la Bretagne et le Jura, Biarritz et Lyon, Toulouse et Lille, Bordeaux et Dijon. Il est peu commun dans le concert des nations qu'une telle profusion de visages, de langages, cohabitent sur une si petite surface. Si nous ne vivons pas au paradis, une chose est certaine, ce n'est pas l'enfer que tant se complaisent à décrire. Alors, empoignons 2021 à bras le corps et n'oublions pas : « Celui qui veut réussir trouve un moyen ; celui qui échoue cherche une excuse ». Le Maire.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter à tous une Bonne et Heureuse Année.



Couleurs d'automne, octobre 2020 vers le "pont du bois"

Evènements, faits divers, infos Dompierre

CEREMONIE du 11 Juillet



Malgré les contraintes imposées par la COVID 19, la cérémonie s'est déroulée dans les meilleures conditions. A noter la présence de l'Adjudant-Chef de la brigade de gendarmerie d'Arinthod et du Président de Terre d'Emeraude Communauté.

PIZZAS au FEU de BOIS



Silhouette aujourd'hui familière dans la commune, M. Fargette et son camion-pizza régale les habitants tous les mercredis. Attention il ne reviendra que le 12 janvier 2021.

COMMEMORATION du 11 NOVEMBRE



L'armistice de 1918, signée le 11 novembre 1918, met fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918). Malgré le second confinement, la municipalité a souhaité néanmoins commémorer cet évènement. Les gestes barrières et la distanciation ont été respectés. En l'absence du maire empêché, Claude Poncet, premier adjoint accompagné des deux autres adjoints a célébré la cérémonie devant un public forcément restreint.

L'AIRE de JEUX un succès certain, qui demande une certaine vigilance...

Une aire de jeux pour tous

Pour les enfants et les jeunes, l'aire de jeux c'est : « un point de rendez-vous avec les copains ; de la place pour s'amuser en liberté sans gêner personne ; la possibilité de pratiquer un sport collectif sans se déplacer : foot, basket, volley ; la seule animation dans la commune... ». Les beaux soirs d'été, une dizaine de jeunes du village, et vacanciers s'y rassemble. C'est parfois l'occasion de faire connaissance, car même si on habite le même village et que l'on a à peu près le même âge, les occasions sont rares de se rencontrer. Les plus petits ne sont pas oubliés avec un tape-cul, un cheval à ressort (tout neuf) et une cabane d'activité avec toboggan. Sous la surveillance de leurs parents, c'est un endroit privilégié à l'abri de la circulation. Habitant de la commune pour un goûter ou vacancier cherchant un coin pour pique-niquer, la table et ses bancs à l'ombre offrent une halte agréable. La municipalité envisage d'ajouter un banc permettant notamment un repos pour nos aînés lors de leurs promenades. L'aire de jeux est joliment paysagée. C'est Gilbert Turpin qui assure bénévolement l'entretien des plantations : nous l'en remercions chaleureusement. Le terrain de pétanque

a du succès auprès des habitants, mais aussi avec ceux des communes environnantes. Ce n'est pas un problème, cela met de la vie et de l'animation dans le village. L'aire de jeux, avec sa situation centrale, c'est aussi un emplacement de choix pour la fête du village, un peu loin des commodités de la salle, mais avec de l'espace pour les tables et pour danser... Comme pour tout bien commun, les usagers doivent respecter des règles qu'il est bon de



rappeler : interdiction de rentrer à vélo, des parcs sont à disposition à l'extérieur, respect des âges et poids limites pour l'utilisation des jeux des petits, ne pas s'accrocher au filet de volley, ni au panier de basket.

Et bien sûr, respecter l'environnement et la propreté des lieux en utilisant les poubelles ! Merci également aux propriétaires de chiens de veiller à ce que leurs animaux n'aillent pas y faire leurs besoins. Créée en 2008 sur un terrain privé acheté par la commune, notre aire de jeux est un endroit privilégié de convivialité pour tous, jeunes et moins jeunes !

RUE de LA FORET effacement des réseaux

On a bien du mal, lorsque les travaux sont terminés, à se souvenir « comment c'était avant ? » Bien sûr il ne s'agit que de la première phase. Viendront ensuite la prolongation de la rue de la forêt, l'impasse des pignons et celle du chalet programmés en 2021. Le SIDEC et l'entreprise SBTP ont effectué un excellent travail. A noter leur qualité d'écoute auprès des riverains. Voici deux photos pour raviver les mémoires. Pour cette première tranche, Le coût des travaux s'élève au total à 156145 € subventionnés à 70%.



DEUX NOUVELLES ENTREPRISES à DOMPIERRE



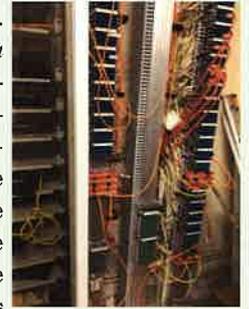
Bonjour Romain, Parlez-nous de l'entreprise ? - Le siège social est à Dompierre. Le lieu de l'activité est à domicile

mais nous bénéficions d'un espace professionnel sur le Campus numérique à Lons et nous travaillons «Online» c'est-à-dire que nous contactons et sommes contactés sur les réseaux numériques. Je dis « nous » car je suis associé avec Mikael Jean-Prost. Nous nous sommes installés le 21 octobre de cette année (2020). Après des années en entreprise, nous avons envie de travailler de façon autonome et d'être nos propres décisionnaires. C'est une responsabilité mais c'est un choix mûrement réfléchi. - *Quelle est votre formation ?* A l'origine je suis électricien mais je me suis rapidement dirigé vers la téléphonie, puis vers les nouvelles technologies de l'information et de la communication informatique et numérique. Mikael a



obtenu un DUT en télécom et réseaux. Nous possédons tous deux de solides connaissances dans ces domaines. - *Quel est votre type d'activité ?* A vrai dire, elle est essentiellement destinée aux professionnels. Nous fournissons et installons la téléphonie d'entreprise, les accès à internet, les abonnements, le réseau informatique : filaire, fibre optique, le contrôle d'accès dans les locaux par badges... Bien sûr nous assurons l'installation mais aussi le suivi et la maintenance de nos installations. Nous n'oublions cependant pas les particuliers : les alarmes et la vidéosurveillance sont en passe de devenir une demande importante. Et notre proximité peut être un atout important. - *Aujourd'hui, quel est votre secteur géographique ?* Pour l'instant le Jura et quelques zones des départements limitrophes. Comme je le disais, la proximité est capitale dans un monde où on tombe sur un répondeur

une fois sur deux, voire sur une plateforme. Pour cela nous envisageons de créer un secrétariat avec une personne qui prendra les appels et orientera les clients. *Avez-vous déjà quelques chantiers sur le secteur ?* - Oui, cependant vous me permettez, à ce stade de notre démarrage d'être discret sur nos clients. Le secteur est porteur, la concurrence limitée. En tous cas nous ne devrions pas manquer de travail. Il suffit pour s'en convaincre de considérer la demande d'assistance pour le télétravail. *Alors nous ne pouvons que vous souhaiter bonne chance, et espérons que vous conserverez un peu de temps pour la commune (rires) :* Pas de problème!



Voici nos coordonnées : **T2RM**
03-84-25-55-38 ou 07-87-77-69-84. Et contact@t2rm.fr.



Bonjour Franck, pourquoi s'être installé à Dompierre ? Nous étions à la recherche d'une surface suffisante, les locaux de Courlaoux étant devenus trop étroits. Le site était intéressant, situé sur un axe de circulation et la construction était achevée. Ce qui a permis un transfert rapide car nous sommes en plein déménagement, les machines arrivent, le Siège social est lui aussi transféré dans la commune.

Pouvez-vous évoquer l'historique de l'entreprise ? Jura-Clean est un nouvel acteur dans la distribution de produits d'hygiène aux professionnels. Notre force est avant tout notre proximité car l'ensemble de nos produits sont formulés, fabriqués et conditionnés dans le Jura. Depuis 2001, nous avons réorienté notre activité vers les

produits d'hygiène. Auparavant, nous étions spécialisés dans les adjuvants pour matériaux comme le béton désactivé. La société ARTUGO est le fabricant, et Jura Clean se charge de la distribution.

Parlez-nous de vous : Je n'étais pas destiné à cette profession. Après une formation en audiovisuel, j'ai exercé de nombreuses activités dans l'évènementiel et la restauration, jusqu'à ce que l'opportunité se présente de venir travailler dans le Jura qui est une région que j'apprécie beaucoup. J'aime le sport, je suis ceinture noire de judo et j'ai pratiqué le rugby à Lons dans ma jeunesse.

Un retour aux sources en somme ? Oui, et aussi un défi : l'écologie est au centre de nos préoccupations. Nous fabriquons et distribuons des détergents, lessives et désinfectants. Il est impératif pour nous d'avoir une usine « sèche » par le recyclage des eaux, et des cuves de rétention. Nous avons une éco-responsabilité et développons l'emballage souple.

Comment envisagez-vous le futur de la Société ? Nous sommes en phase de démarrage, il y a quatre personnes en production, quatre commerciaux et moi. Mais qui sait ce que l'avenir nous réserve ?



Franck Moriconi Port: 06 86 31 86 01
Mail: moriconi@juraclean.fr
www.juraclean.fr

Un sujet brûlant qui nous concerne tous



Le Conseil Municipal, suite aux relevés des radars pédagogiques, constate un flux important de voitures et autres (environ 600 passages par jour) sur la rue principale qui traverse le village (RD 470), que ce soit côté Poids de Fiole ou côté Orgelet et avec des vitesses bien au delà des 50 kms/heure réglementaires. Aussi surprenant que cela puisse paraître, des vitesses supérieures à celle autorisée sur autoroute, ont été relevées plusieurs fois, de jour comme de nuit.

(Le radar pédagogique côté Orgelet ne flashe plus mais la carte magnétique enregistre toujours le passage des voitures. Néanmoins, il sera remplacé s'il ne peut pas être réparé.)

Deux secteurs dans le village peuvent être impactés par ces vitesses excessives, à savoir l'aire de jeux, l'arrêt de bus en face de l'église. En effet, ces lieux fréquentés majoritairement par des enfants peuvent être source d'accidents graves.

Il est apparu nécessaire au Conseil Municipal de remédier à cet état de fait. Un technicien de la DDT (Direction Départementale des Territoires) a été convié à une réunion sur site le 17 novembre dernier en présence du Maire et de plusieurs membres du Conseil Municipal, pour envisager des mesures dans le respect de la réglementation.

Plusieurs pistes ont été abordées :

Rétrécissement de la voie côté Poids de Fiole avec implantation de trottoirs de part et d'autre de la route, pose d'un feu rouge en cas de dépassement des 50 kms/heure (cette option a été abandonnée car elle est en passe de devenir plus ou moins légale).

L'implantation de ralentisseurs a été évoquée mais elle ne semble pas faire l'unanimité car elle peut s'avérer bruyante pour les riverains.

Le déplacement de l'arrêt de bus scolaire en provenance d'Orgelet vers la mairie : la manœuvre du car dans le sens Orgelet-Poids de Fiole est dangereuse : il traverse la RD 470 et repart ensuite direction Poids de Fiole avec l'aide d'un miroir, absence de visibilité à cause de l'im-

plantation de la maison (ancienne école transformée aujourd'hui en logements communaux), marquage au sol de passage piétons aux endroits stratégiques,

Pose d'un panneau Stop ou marquage au sol, sortie de la rue de la Forêt sur la RD et devant l'arrêt de bus car la réglementation l'impose en présence d'un miroir.



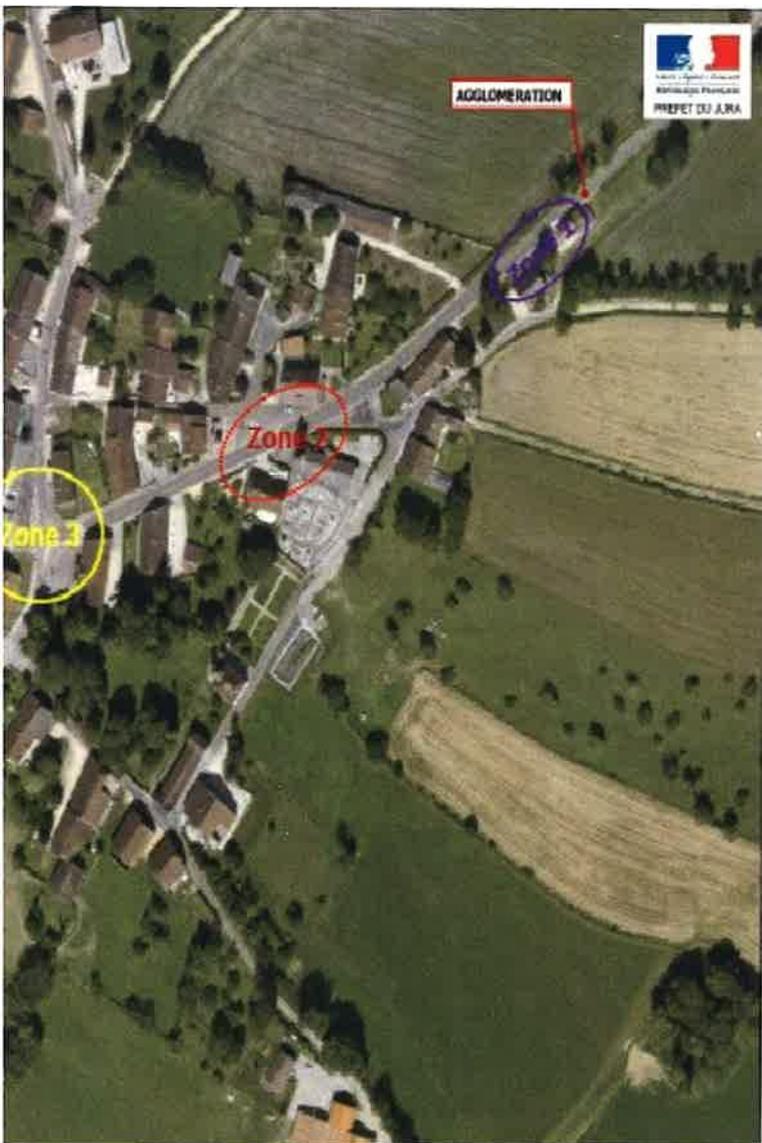
Secteur de l'aire de jeux : cette zone est le véritable point d'entrée du village, un passage piétons serait nécessaire en face de cette zone et un cheminement piétons pourrait être envisagé sur d'autres voies pour rejoindre ce lieu.

Entrée du village côté Orgelet : du fait des virages : perception trop tardive de l'agglomération et souvent, vitesse excessive.

Difficultés pour envisager un rétrécissement de la voie à cet endroit à cause des virages qui masquent l'entrée du village en arrivant d'Orgelet, voie du lotissement « Les Genévriers » : problème de visibilité aux deux débouchés

LA SECURITE ROUTIERE au VILLAGE

actuellement par des priorités à droite sont hasardeuses par manque de visibilité. Deux pistes sont envisagées éloigner du bord de la route le panneau d'entrée « DOMPIERRE » car il masque véritablement la sortie dudit lotissement à cet endroit, à l'opposé, côté Nord : couper la haie sur la droite car elle gêne totalement la visibilité pour quitter le lotissement à proximité de l'aire de jeux.



Ces pistes sont actuellement à l'étude, d'autres seront également étudiées. Toutes seront examinées et débattues au cours des prochains mois par le Conseil Municipal : la sécurité du village est un sujet important pour

Cinq Zones à surveiller, à remodeler ou à équiper:

Zone N°1 Entrée de village en provenance de Poids de fiole.

Zone N°2 Arrêt de Bus place de l'église.

Zone N°3 Centre de village Mairie

Zone N°4 Aire de Jeu

Zone N°5 Entrée de village en provenance d' Orgelet.

chaque Dompierrois et pour tous les automobilistes qui traversent notre agglomération.

Selon la sécurité routière...* Ce qui fait ralentir ou améliorer la sécurité.

_ Sur les passages piétons : faire un refuge central et assurer la visibilité. Le refuge central sur les passages piétons est le meilleur aménagement de sécurité. Un passage piéton sans refuge central est plus dangereux que l'absence de passage piéton

_ L'avancée de trottoir : elle permet de bien voir le piéton qui s'approche pour traverser

_ Le ralentisseur n'est nullement interdit. Le trafic doit être inférieur à 3000 véh/jour. Les coussins sont mieux acceptés que les ralentisseurs, il en existe qui sont démontables. Le plateau surélevé est plus long que le ralentisseur, il n'a aucune contre-indication de trafic.

_ Les chicanes sont des déviations de trajectoire obtenues par des avancées ou des îlots.

_ L'écluse est une réduction localisée de la largeur de la chaussée à une seule voie. L'écluse double alterne une réduction de largeur à droite puis à gauche 15 m après : lorsqu'un sens passe, l'autre attend : l'écluse double est la meilleure solution pour faire ralentir

_ Une large bande centrale teintée ou pavée bombée avec ou sans balisettes convient bien aux traversées d'agglomération larges et longues, ou aux entrées d'agglomération. Un îlot central en entrée d'agglomération ou en agglomération, avec ou sans arbres.

_ Les trottoirs suffisamment larges et protégés du stationnement par des potelets.

_ Un sentier praticable par les piétons dans l'accotement en entrée d'agglomération.

_ La zone 30 km/h est applicable à 80% des rues, c'est un gage de grande sécurité.

_ Instaurer la priorité à droite partout. Ne marquer aucun passage piéton, il existe des solutions de substitution.

_ Le concept Chaucidou: chaussée à voie centrale banalisée et bandes cyclables.

_ Les bandes transversales : bandes rugueuses ou bandes optiques peintes.

_ L'aspect urbain, c'est-à-dire des arbres, les lampadaires urbains.

_ Les contrôles de vitesse mais surtout, les radars pédagogiques.

Pour plus de renseignements consultez le site de la sécurité routière:

*securite-routiere-plus.com/medias/files/vitesse-securite-en-agglomeration.pdf

A NE PAS OUBLIER : Dans tous les cas, le principe essentiel pour assurer la sécurité au village répond à deux exigences: L'éducation et la responsabilité. L'éducation des conducteurs mais aussi des enfants, voire des parents! Et la responsabilité qui invite à la prudence, à la priorité donnée aux plus vulnérables et à la courtoisie de la route..

INTERCOMMUNALITES Qui, comment, et Pourquoi?

L'intercommunalité est le rassemblement institutionnel de plusieurs communes qui partagent un projet de développement. Pour la réalisation de ce projet, les communes mettent en commun leurs moyens et leurs ressources dans un souci d'efficacité de la gestion publique. Il existe différentes formes d'intercommunalités. A Dompierre, nous sommes partie-prenante du SIVOM du Chanois, de l'Association syndicale Autorisée (ASA) du Chanois, et bien sûr de la Communauté de Communes de Terre d'Emeraude.

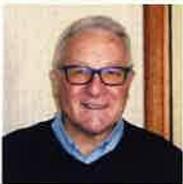
TERRE d'EMERAUDE COMMUNAUTE SUD JURA



**TERRE
D'ÉMERAUDE**
COMMUNAUTÉ
Sud Jura



Grégoire LONG,
Maire de Moirans-en-Montagne. Attractivité Economique et Emploi



Jean-Charles GROS-DIDIER Maire d'Arinthod, **Conseiller Départemental.** Relations institutionnelles et mutualisation.



Jean-Paul DUTHION Maire d'Orgelet, Environnement, transition écologique et Energétique



Franck STEYAERT Maire de Thoiria, Tourisme et aménagement du territoire



Franck GIROD Maire d'Ecrille, Gestion de l'eau et des ressources naturelles



Philippe PROST,
Président, Maire de Sarroigna, Ressources Humaines.



Pierre Rémy BELLERON Maire de la Chailleuse, Cohésion du territoire, et relations avec les communes.



Christelle DEPARIS-VINCENT, Maire de Pont-de-Poitte, Urbanisme et cadre de vie (Logement)



Josiane ETCHEGARAY, 1er Adjointe de Val-Suran, Communication (interne et externe)



Jean-Charles DALLOZ, Maire de Martigna, Sport et vie associative.



Yannick CASSABOIS, Maire de NOGNA, Enfance, scolaire, périscolaire et extra-scolaire

Organigramme de Terre d'Emeraude



Guy PIETRIGA Maire de Dompierre-sur-Mont, Finances et planification.



Jean-Yves BUCHOT, Maire de Saint-Hymetière sur Valouse
Déchets, travaux, et infrastructures.



Claude BENIER-ROLLET Maire de Charchilla
Culture



Denis MOREL Maire de Montcusel
Services aux familles, aux séniors et action sociale



Sandrine GAUTHIER-PACOUD, Maire de Mesnois, **Présidente de l'AMJ*** Petite enfance, « France services » et MSAP. (* Association des Maires du Jura; ** Maisons de Service au Public)

Concernant Terre d'Emeraude, une publication intercommunale devrait prochainement vous parvenir. Mais il nous a paru utile de vous livrer quelques informations sur sa structure et ses délégués. Ci-dessus le Président et les Vice-Présidents, leurs compétences et leur domaine d'intervention. l'accueil téléphonique est au 03-84-25-41-13 et les courriels doivent être adressés au secrétariat. (contact@ccorgelet.com pour l'instant). **En quelques lignes, Terre d'Emeraude c'est quoi?** La fusion de quatre communautés de communes « Jura Sud- Pays des Lacs-Petite Montagne – Région d'Orgelet » (suite à la Loi NOTRe ,Nouvelle Organisation Territoriale de la République) prévoyant de ne plus accepter les communautés de communes sous un seuil minimal de population de 15 000 habitants. Aujourd'hui, pour vous donner une idée simple de notre institution: 92 communes, dont quatre Bourgs-Centres, Arinthod, Clairvaux-les-Lacs, Moirans-en Montagne et Orgelet. 25 482 habitants, plus de 200 salariés. Située au sud du département du Jura, la nouvelle Communauté de communes couvre un territoire reconnu pour sa spécificité rurale et ses atouts touristiques: lacs et montagnes, rivières et cascades, etc. Mais c'est aussi historiquement un territoire industriel, plasturgie et jouets principalement. Et une terre agricole, bien sûr dans l'AOP Comté, mais qui se diversifie. Terre d'Emeraude, c'est nous, c'est vous...Vous la ferez vivre. **Alors, Bienvenue chez-vous!**

INTERCOMMUNALITES Qui, comment, et Pourquoi?

SIVOM DU CHANOIS : A l'origine, le SIVOM (syndicat intercommunal à vocation multiple) du CHANOIS naquit de la volonté de quatre communes : Dompierre, Nogna, Poids de Fiolo et Saint-Maur. L'ambition première, à l'initiative de Michel Balland était de constituer un groupe scolaire de qualité, et très rapidement vinrent se greffer un patrimoine locatif et des employés appelés à mutualiser les services d'entretien et de gestion des espaces verts. De l'idée originelle ne restent que le locatif et l'entretien de nos communes assuré par deux jeunes agents aujourd'hui Mathias Bernard (à droite) et Romain Giliberti (à gauche).



Le Président du SIVOM est Yannick Cassabois, maire de NOGNA, Le Vice-Président est Claude Poncet, premier adjoint de Dompierre. Le conseil syndical est représenté par 3 membres titulaires et 1 suppléant choisis dans chaque conseil municipal des quatre communes. Le siège social, ainsi que le secrétariat sont domiciliés en mairie de Dompierre. Si vous avez des interrogations, des suggestions ou des propositions concernant les travaux d'entretien, de nettoyage, de voirie, prenez l'attache de la mairie.

ASA du CHANOIS

L'Association Syndicale Autorisée du CHANOIS.

Notre Association Syndicale est une personne morale qui regroupe des propriétaires voisins, privés ou publics (communes) pour la réalisation d'aménagements spécifiques ou leur entretien, comme la création et l'entretien de chemins d'exploitation forestière. Le Président en est Guy PIETRIGA, maire de Dompierre, la principale commune forestière sur le massif forestier du Chanois. La seconde est Alièze. Les maires des communes



membres font partie du bureau : Alièze, J. Bourgeois ; Marnezia, P. Faton ; Poids de Fiolo, H. Duboz ; Saint-Maur, A. Reye-Menoux ; Présilly, R. Hotz, ainsi que M. Denis Malecot au titre de représentant des propriétaires privés. Georges Faton et Claude Poncet sont suppléants. Sébastien Lacroix, technicien ONF est à la fois un partenaire, un consultant et un conseil précieux. Contact doit être pris à Dompierre qui est le siège et le secrétariat de l'ASA.

Le 10/05/2020 est née une petite Lisa, fille d'Angélique Dumarais, secrétaire de mairie à Dompierre, et de Sébastien Monnet technicien en aéronautique aux établissements SKF à Lons le Saunier.

**l'énigme !
Décentralisée...**



Chez nos voisins: Dans quelle commune la mairie est elle surmontée d'une croix, d'un coq et d'une cloche. Etonnant non?



Réponse à l'énigme du N°13:
Il s'agit de Tumulus gallo-romains. Attention leur accès est strictement interdit.

2020 : Une naissance, un mariage... et pas d'enterrement.



Le 19/09/2020, le maire a uni Béatrice Laporte, salariée et Thierry Bécaud, retraité, conseiller municipal à Dompierre.

Le 19/09/2020, le maire a uni Béatrice Laporte, salariée et Thierry Bécaud, retraité, conseiller municipal à Dompierre.



La mairie et l'agence postale

Coordonnées: Adresse postale: 10, rue du 11 juillet 1944, 39270 DOMPIERRE SUR MONT

Tél: 03 84 25 48 74 Courriel : contact@dompierrezurmont.fr

Horaires de la mairie et de l'agence postale:

Lundi : 8h-12h Mardi 08h-12h et 13h30 - 17h 30 (de 8h à 11h secrétariat du SIVOM)
 Mercredi : 8h-12h Jeudi : 13h30-17h30 (uniquement la poste) Vendredi 13h30-17h30



LA POSTE

Il est toujours possible de rencontrer le maire sur rendez-vous en fonction de ses disponibilités (appelez le 03 84 25 48 74)

Informations utiles

Maison Médicale d'Orgelet
 Tél: 03 84 25 68 25
 Du lundi au vendredi 8h-17h30
 Samedi 8h-12h
 Médecins, infirmières,
 nutritionniste, etc.



Autre médecin :
 Clavel Frédérique 03 84 25 41 76
Dentiste : Bosio Eric , Ghislaine,
 tél : 03 84 25 41 99

Autres :
Kinésithérapie Du Mont Orgier :
 Tél : 03 84 35 56 26
MO2: Optique et Orthopédie :
 Tél: 03 84 24 32 57
 ou 06 41 42 29 66

Lizon-Tati Optique :
 Tél: 03 84 25 33 41

Bien qu'il n'ait pas été possible de les réunir pour Noël, les enfants n'ont pas été oubliés.

Le Conseil Municipal avait décidé de leur offrir un bon d'achat dans un magasin de jouets et des friandises.



Centre des Finances Publiques de Clairvaux-Les-Lacs: 5 rue du Parterre BP 54 39130 Clairvaux-les-Lacs
 Tél : 03 84 25 80 71 Courriel : 039009@dgfip.finances.gouv.fr
Ouvert tous les jours (sauf mercredi) de 08h30 à 12h30.
Gendarmerie d'Orgelet: Lundi, mercredi, samedi 14 h-18 h
Vendredi 8 h-12 h
Déchetterie d'Orgelet: ouverture lundi et vendredi 9h - 12h
 mardi mercredi et samedi 14h-17h

Ramassage des ordures ménagères:

2021	janvier		février		mars		avril	
N° de semaine et date	S01 - 05/01		S05 - 02/02		S09 - 02/03		S14 - 06/04	
	S02 - 12/01		S06 - 09/02		S10 - 09/03		S15 - 13/04	
	S03 - 19/01		S07 - 16/02		S11 - 16/03		S16 - 20/04	
	S04 - 26/01		S08 - 23/02		S12 - 23/03		S17 - 27/04	
				S13 - 30/03				

	mai		juin	
N° de semaine et date	S18 - 04/05		S22 - 01/06	
	S19 - 11/05		S23 - 08/06	
	S20 - 18/05		S24 - 15/06	
	S21 - 25/05		S25 - 22/06	
			S26 - 29/06	

bac bleu

bac gris



Dans votre agenda:

Vu les circonstances, un calendrier vous sera fourni ultérieurement ; avec nos excuses.



Le Comité d'Animation a renouvelé cette année la distribution de colis gourmands aux anciens. Trois équipes de deux personnes se sont réparties les visites dans le respect des mesures sanitaires. L'accueil a été chaleureux, et chacun a apprécié ce geste surtout dans le contexte actuel. Sucré, salé et liquide, voici ce qui composait ces 48 colis préparés avec soin et bonne humeur !



EGLISE

La crèche traditionnelle de Noël s'est enrichie d'un nouvel élément, la reproduction de notre église. Pour venir la voir, prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie. (RV en principe le soir avant 17h30 du fait des contraintes Covid 19). Contact Mairie: voir ci-dessus tel et horaires d'ouverture.



Dernière minute: Même si nous veillions au sablage et au déneigement, des imprévus ont ralenti l'intervention de notre prestataire. En ce début d'année, le verglas s'est installé, peut être durablement. Soyez très prudents. Nous rappelons que des appels téléphoniques plus ou moins courtois sur le portable du maire ne réussissent pas à faire remonter la température ambiante. Ce qui compromet fortement la fonte des glaces.